

Zeitschrift:	Arbido-R : Revue
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band:	5 (1990)
Heft:	3
Artikel:	De l'Ecole de bibliothécaires à l'Ecole supérieure d'information documentaire : la révision d'un programme de formation professionnelle
Autor:	Estermann-Wiskott, Yolande / Gorin, Michel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-771753

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De l'Ecole de bibliothécaires à l'Ecole supérieure d'information documentaire

La révision d'un programme de formation professionnelle

Yolande Estermann-Wiskott

Michel Gorin

Impliquée depuis près de cinq ans dans un processus de révision fondamental de son cursus d'enseignement, l'Ecole de bibliothécaires de Genève se prépare à recevoir cet automne la première volée d'étudiants sous le nouveau programme. Après un historique des motifs qui ont conduit au changement, cet article expose les options prises par l'Ecole au niveau des contenus des enseignements, de la sélection, des stages etc., et les démarches qui ont dû être entreprises pour transformer une Ecole de bibliothécaires âgée de près de 75 ans en une «Ecole supérieure d'information documentaire».

Nach einem fünfjährigen gründlichen Revisionsprozess des Lehrplanes bereitet sich die Ecole de bibliothécaires de Genève auf den Empfang einer ersten Studentenschar im Herbst unter dem neuen Programm vor. Nach einem Überblick über die Motive, welche zu diesem Wechsel geführt haben, behandelt der Artikel die vorgenommenen Massnahmen auf der Ebene der Lehrinhalte, des Auswahlverfahrens, der Praktika usw. und die Schritte, die unternommen werden mussten, um die Bibliothekarschule nach 75 Jahren in eine «Ecole supérieure d'information documentaire» zu verwandeln.

La Scuola per bibliotecari di Ginevra, impegnata da circa cinque anni in un processo di revisione fondamentale del suo ciclo di studi, si accinge a ricevere, il prossimo autunno, il primo gruppo di studenti che seguirà il nuovo programma. Dopo aver passato in rassegna i motivi all'origine del cambiamento, l'articolo illustra le scelte effettuate dalla Scuola in merito a contenuti dell'insegnamento, selezione, pratica ecc. e l'iter compiuto per trasformare una Scuola per bibliotecari operante da quasi settanta-cinque anni in una «Scuola superiore d'informazione documentaria».

Depuis quelques années, la formation des professionnels de la bibliothéconomie, de la documentation et de l'archivistique est devenue un sujet d'actualité. C'est à la demande expresse de la Confédération que la volonté d'appréhender ce problème à un niveau national s'est une première fois concrétisée par l'ouverture des cours du CESID (Certificat de spécialisation en information documentaire), en 1987¹.

L'intérêt que représente la formation de base ou la formation continue des spécialistes de l'information documentaire (=bibliothécaires-documentalistes-archivistes = BDA)² se traduit aujourd'hui par la création de nombreux groupes de travail spécialisés (le dernier en date étant la «Commission de formation» [COFO] de l'ABS), et par le renforcement des mandats de groupes existant depuis plusieurs années (comme, par exemple, le «Groupe formation» du GRD/ASD).

Ces divers organes ont pour mission de mettre sur pied des cours de base ou des cours de perfectionnement professionnel; depuis plusieurs mois, leurs responsables réfléchissent à la possibilité de réunir les divers acteurs de la formation en Suisse, afin de mieux coordonner les efforts des uns et des autres, aujourd'hui encore dispersés.

C'est pourquoi ARBIDO-R – seul périodique professionnel à vocation nationale qui réunit les intérêts des bibliothécaires, des documentalistes et des archivistes – ouvre ses colonnes à un article traitant d'une formation spécifique en sciences de l'information documentaire.

Maillon important de l'enseignement en Suisse romande, l'Ecole de bibliothécaires de Genève souhaite partager l'expérience acquise au cours de la création de son nouveau plan de formation. Cet article a pour but d'expliquer le changement de nom de l'Ecole de bibliothécaires, devenue à l'issue d'une période de réflexion qui a duré cinq ans l'*Ecole supérieure d'information documentaire (E.S.I.D.)*, qui accueille ses premiers étudiants le 1^{er} octobre prochain.

Origines de la révision du programme

L'Ecole de bibliothécaires de Genève est la *seule école de Suisse* qui forme depuis près de septante-cinq ans des professionnels en bibliothéconomie. Ecole genevoise, elle accueille des étudiants de tous les cantons romands ainsi que, plus rarement en raison des barrières linguistiques, des ressortissants de Suisse alémanique ou du Tessin. L'Ecole est administrativement rattachée à l'Institut d'études sociales.

Plusieurs raisons ont contribué au processus de révision complète du plan de formation de l'Ecole de bibliothécaires. On peut les répartir en deux catégories: d'une part, des facteurs externes et indépendants du programme proposé, d'autre part des facteurs internes relatifs au fonctionnement même de l'Ecole.

Facteurs externes

– La société dans laquelle nous vivons a profondément changé depuis la dernière guerre. Sans nous étendre sur la notion banalisée de «société de la communication», l'information au sens large, et par conséquent l'information documentaire, sont actuellement *omniprésentes*: s'il a fallu cent six ans à la bibliothèque du MIT (USA) pour constituer, en 1968, une collection d'un million d'ouvrages, c'est déjà dix-huit ans plus tard, en 1986, que la bibliothèque fêtait son deuxième million de documents!

– Les services d'information documentaire (= SID, c'est-à-dire les bibliothèques, centres de documentation et dépôts d'archives²) ne

¹ Pour plus de détails, voir: ESTERMANN-WISKOTT, Yolande. «Une formation supérieure pour documentaliste: le CESID» ARBIDO-Spécial, 4, 1989, pp. 35–38.

² Nous adoptons les abréviations suivantes pour la suite de cette contribution:

SID = Service d'information documentaire
BDA = Bibliothécaire-documentaliste-archiviste

sont qu'un maillon dans la distribution de l'information. Mais ils se différencient des autres canaux de diffusion (comme par exemple, la télévision) par leur *capacité de savoir sélectionner, traiter, organiser l'information documentaire* (c'est-à-dire l'information préalablement fixée sur un support documentaire, que ce dernier soit un imprimé ou un «non-livre») dans le but de mieux la diffuser.

– Bien que le livre ait encore une longue vie devant lui, contrairement à ce que de nombreux scientifiques nous prédisaient il y a quelques années, *les supports documentaires se diversifient*: banques de données, films vidéo, CD-ROM, Minitel, disques compacts, vidéodisques, etc., jouent un rôle important tant dans le cadre de la recherche et de l'enseignement, que dans la vie quotidienne.

Une maîtrise rationnelle de ces supports exige des spécialistes de l'information documentaire une *adaptation constante* à de nouvelles méthodes de traitement et de recherche de l'information. Une diversification analogue se retrouve dans la typologie des SID à disposition des utilisateurs spécialisés et du grand public: artothèques, ludothèques, logithèques, médiathèques, phonothèques, photothèques, etc.

– Longtemps, le rôle des bibliothécaires s'est essentiellement confiné au devoir de conservation et au traitement des collections dans le but d'une organisation rationnelle du savoir. Mais, aujourd'hui, chacun est en droit d'attendre davantage des spécialistes de l'information documentaire. Leur fonction première devient celle de *médiateur entre les documents et les besoins des usagers*. Besoins vastes et de types fort différents: informations factuelles, scientifiques, professionnelles, mais aussi informations destinées aux loisirs, au bien-être, au «plaisir». Les spécialistes de l'information documentaire doivent donc être à même

- d'analyser les besoins du public,
- de sélectionner et d'acquérir les documents,
- de gérer le SID,
- d'organiser et de traiter la masse documentaire,
- de promouvoir les services offerts par le SID,
- de répondre aux demandes des utilisateurs.

Ces fonctions de base sont remplies – à des degrés divers – dans tout type de service d'information documentaire. La profession de BDA doit avant tout être comprise comme une profession de service qui sait axer ses priorités sur l'efficacité de son travail et la satisfaction de ses utilisateurs.

Facteurs internes

- L'Ecole de bibliothécaires de Genève n'avait pas connu de révision de son plan de formation depuis les années septante, lors de l'introduction des cours à crédit, précédée d'une expérience dans un enseignement avec options.
- La cohérence de l'enseignement n'était plus assurée. En effet, depuis quinze ans, l'Ecole avait ajouté des cours au fur et à mesure de l'émergence de nouveaux besoins, ce qui l'amena à une situation extrême: plus de soixante cours dispensés par plus de cinquante enseignants différents. La multitude d'enseignements de courte durée eut pour conséquence une certaine redondance parmi les notions abordées et la difficulté pour les étudiants de faire la synthèse des cours auxquels ils assistaient. L'exemple-type est l'enseignement de l'informatique, introduit peu à peu dans le courant des années septante et quatre-vingts: «Introduction à l'informatique», «Bases de données» avec exercices pratiques, «Informatique documentaire», «Analyse automatique du contenu», «Micro-informatique» en deux sessions, «Introduction» et «Applications dans les bibliothèques», etc.
- On assistait ainsi depuis quelques années à un assemblage d'enseignements dont la cohérence pédagogique n'était plus garantie, et dont le corollaire était la répétition de notions de base même lorsqu'elle n'était pas indispensable à la compréhension du sujet.
- Les techniques strictement bibliothéconomiques, ainsi que leur apprentissage, étaient très fortement représentées dans le programme de l'Ecole, au détriment d'enseignements permettant une prise de conscience de la fonction de «transfert de l'information» et du rôle de «communicateur» qui sont également à la base du travail du BDA. Citons ici le catalogage dont un échec au deuxième essai de l'examen était éliminatoire, bien que dans les faits, l'Ecole ait souvent accordé une dérogation à cet article de son règlement.

– Une évaluation de l'Ecole et de ses enseignants a été régulièrement effectuée par les étudiants au cours de ces dernières années. L'analyse de ces évaluations a confirmé la nécessité de revoir le programme, et les conclusions auxquelles l'équipe pédagogique de l'Ecole était arrivée, ont été confirmées par les étudiants.

Plan de formation de l'E.S.I.D.

Une première réflexion au sein de l'équipe pédagogique de l'Ecole s'est déroulée durant les années 1985 et 1986; elle a fait le diagnostic des motifs qui engendraient la nécessité d'une refonte totale du programme de l'Ecole. Elle a aussi posé les premiers jalons de la démarche qu'adopta ensuite l'Ecole pour la refonte de son programme.

Un premier groupe de travail³, constitué de l'équipe pédagogique de l'Ecole et de professionnels choisis pour leur dynamisme et leur investissement dans la profession, a rendu un rapport général dont on peut relever ici les points les plus marquants:

- a) *Définition du nouveau profil du BDA*, à savoir *gestionnaire de l'information documentaire et médiateur entre les besoins des usagers et celle-ci*. L'étudiant doit donc être capable, à l'issue de ses études
 - de sélectionner, traiter et transmettre les informations
 - d'identifier les besoins des utilisateurs réels et potentiels, et d'entrer en communication avec eux.
 - b) *Formation de professionnels efficaces et autonomes*: donner la possibilité aux étudiants de connaître une grande diversité de pratiques et de conceptions du métier, afin qu'ils puissent maîtriser une large gamme de modes d'intervention.
 - c) *Articulation théorie-pratique. Formation de type «clinique»*. Intégration des stages au temps de formation. Cela implique une gestion tout à fait particulière tant des périodes de stage que des cours, ces derniers prenant en compte les expériences vécues par les étudiants durant leurs stages.
 - d) *Emploi de techniques d'enseignement plus variées*. Faire appel à la réflexion et à la responsabilisation des étudiants, afin de les former comme de futurs professionnels capables d'appréhender leur avenir dans une conception évolutive du métier.
- En outre, le groupe de travail a insisté sur la nécessité d'effectuer des *études complémentaires* sur
- l'intégration de notions d'archivistique dans le programme,
 - les modalités d'évaluation des connaissances,

³ Pour plus de détails, voir: GLUTZ-RUEDIN, Brigitte. «Nouveaux besoins: nouvelle formation: l'Ecole de bibliothécaires de Genève restructure son curriculum» ARBIDO-R, 4 (1), 1989, pp. 5–9.

- l'élaboration de «contrats de stage»,
 - la procédure de sélection des étudiants,
 - la définition précise du contenu des enseignements.
- Ce premier rapport global, déposé en décembre 1987, a conduit à la création de nombreux groupes de travail spécialisés, constitués de permanents de l'Ecole, d'enseignants et de professionnels qui ont ainsi travaillé à la concrétisation du nouveau programme, en définissant des lignes directrices que le lecteur trouvera développées dans les paragraphes suivants.

Respect de la polyvalence du diplôme

L'une des options de base a été de *bâtir l'enseignement sur les fonctions communes des SID*, les aspects spécifiques des bibliothèques, centres de documentation ou dépôts d'archives n'étant cependant pas négligés.

L'E.S.I.D. a ainsi renoncé à la possibilité d'une spécialisation dans son cursus scolaire, ce pour deux raisons:

- a) En Suisse, la situation du *marché de l'emploi* de l'information documentaire *ne justifie pas une «pré-orientation au niveau des études*. Le nombre de postes de travail spécialisés restant limité, une formation de type généraliste convient pour accéder à la plupart des postes vacants. De plus, les emplois très spécifiques sont destinés à des personnes dont le niveau d'études est différent de celui auquel amène l'Ecole: CESID, licence universitaire ou formation à l'étranger, par exemple.
- b) L'Ecole elle-même *n'est pas en mesure de gérer des filières spécialisées* qui répondraient aux besoins d'une très petite population d'étudiants: l'enveloppe budgétaire, les locaux à disposition, ainsi que les enseignants disponibles ne permettraient pas de remplir le mandat d'une formation spécialisée en lecture publique, en documentation d'entreprise ou en gestion d'archives cantonales, par exemple.

Intégration de l'archivistique

L'archivistique, au même titre que la bibliothéconomie et la documentation, est incorporée à la formation de base dans le cadre du nouveau programme. Pour tenir compte du choix de la polyvalence du diplôme, l'archivistique est, dans la mesure du possible, intégrée à chaque domaine d'enseignement au même titre que la bibliothéconomie et la documentation. Cependant, les spécificités des archives et de leur gestion ont contraint l'Ecole à introduire dans le programme quelques cours particuliers: citons, à titre d'exemples, «Traitement et classement des archives» et «Diplomatique».

Accent sur la communication

En accord avec la définition du spécialiste de l'information documentaire donnée par l'équipe pédagogique de l'Ecole, le programme met l'accent sur la fonction de médiateur que remplit le BDA dans un service d'information documentaire. En effet, il pourra s'affirmer en tant que «communicateur» dans le cadre professionnel uniquement s'il a suivi un certain nombre de cours

relevant du domaine de la communication interpersonnelle, durant sa formation.

En conséquence, outre de nombreuses heures de cours théoriques et pratiques de communication et de psychologie, les étudiants sont amenés à suivre un séminaire hors Ecole dont l'objectif est de leur faire prendre conscience des enjeux dans une situation courante de communication. Ils doivent aussi constituer, au cours du stage de deuxième année, un dossier «Communication» sur la base d'une grille d'analyse.

La sélection

L'Ecole a modifié les modalités d'acceptation des étudiants. Deux voies sont définies pour être admis à l'Ecole supérieure d'information documentaire:

- a) maturité ou titre jugé équivalent,
- b) sur dossier: avoir 23 ans, justifier d'une expérience professionnelle de trois ans (dans un SID, deux ans), maîtrise d'une langue étrangère, rédaction d'une biographie de motivation.

La procédure de candidature consiste à assister à une séance d'information donnée par l'Ecole, remplir un curriculum vitae et un questionnaire de motivation, passer un examen d'aptitudes professionnelles et avoir un entretien avec un responsable de l'Ecole et un professionnel. L'examen consiste en une série de questions, dont l'objectif est de déceler des lacunes importantes chez les candidats dans les domaines suivants: précision, rigueur, esprit de logique, bonne lecture des questions. L'examen n'exige aucune préparation, il correspond au niveau atteint avec un certificat de maturité.

L'Ecole accepte *vingt-cinq candidats par an*, son infrastructure (équipe pédagogique, budget, locaux, etc.) ne permettant pas de gérer avec efficacité des volées plus importantes.

Structure générale de la formation

1^{re} année:

- | | |
|------------------|---------|
| octobre–janvier: | cours |
| février–mars: | stage 1 |
| avril–juin: | cours |

2^{ème} année:

- | | |
|-------------------|---------|
| octobre–novembre: | cours |
| décembre: | stage 2 |
| janvier–juin: | cours |

3^{ème} année:

- | | |
|-------------------|---|
| octobre–novembre: | stage 3 |
| décembre–mars: | cours, cours à choix, début du Travail de diplôme |
| avril–mai: | stage 4 |
| juin– | fin du Travail de diplôme |

La formation se déroule sur *trois ans*. Les cours sont répartis tout au long de cette période et les stages sont intégrés à la formation qui se termine par l'élaboration d'un travail de diplôme.

Les objectifs pédagogiques des trois années sont les suivants:

1^{re} année:

apprentissage des techniques de base.

2^{ème} année:

développement de l'apprentissage des techniques de base, compréhension de la logique qui conduit au choix de certaines techniques; *accent sur la communication interpersonnelle* en situation professionnelle.

3^{ème} année:

adaptation des techniques enseignées à une situation particulière; cours de spécialisation.

Les cours

L'enseignement se concentre sur les trois axes professionnels compris dans la notion d'information documentaire, que sont donc la bibliothéconomie, la documentation et l'archivistique. L'E.S.I.D. conservant le principe de polyvalence de sa formation, les cours donnés en première, deuxième et début de la troisième années appartiennent à un tronc commun. Dans la seconde moitié de la troisième année, des *cours de spécialisation à choix*, comportant une quarantaine d'heures chacun, sont proposés aux étudiants (entre autres, «Création d'un document audio-visuel», «Techniques de restauration des documents», «Informatisation d'un SID» «Choix des techniques d'analyse documentaire»). Les étudiants acquièrent ainsi un début de spécialisation qui peut s'affirmer lors du quatrième stage, voire même être développé dans le cadre de l'élaboration d'un travail de diplôme. Les cours de spécialisation choisis par les étudiants ne font cependant pas l'objet d'une mention particulière sur le diplôme qui leur est remis à l'issue des études.

L'Ecole s'efforce de proposer des *méthodes d'enseignement variées* à ses étudiants. En plus des cours ex cathedra, on peut signaler

- les séminaires,
- les travaux pratiques,
- l'observation en stage,
- les visites de SID durant une journée,
- l'analyse de cas, les simulations,
- la production de travaux documentaires
- etc.

Les cours sont répartis en *treize domaines*, que nous allons rapidement passer en revue:

1. *Vue globale*: 98h.

Semaine d'introduction, visites et analyses de SID, lecture active.

2. *Bibliologie et diplomatique*: 284h.

Histoire du livre et des documents non imprimés.

On y trouve les cours suivants: «Histoire de l'écriture», «Histoire des bibliothèques», «Historique et organisation des archives», «Techniques de conservation», «Industries culturelles», etc.

3. *Acquisitions et développement des fonds*: 185h. Modes d'acquisition de tous les types de documents avec critères de sélection, d'évaluation et d'élimination sur la base de la connaissance du contenu intellectuel des supports. Par exemple, constitution d'un fonds pour la jeunesse, d'un fonds spécialisé.
4. *Description bibliographique*: 174h. Description formelle des documents, catalogage de tous les types de documents, quel que soit leur support.
5. *Analyse documentaire*: 175h. Description du contenu des documents: des vedettes-matière au résumé analytique, sans omettre la classification.
6. *Communication*: Cours permettant de développer les facultés de communication interpersonnelle. Par exemple, «Théorie de la communication», «Psychologie», etc. Un séminaire d'une semaine est organisé en dehors de l'Ecole.
7. *Bibliographies et référence*: 192h. Connaissance des bibliographies et des ouvrages de référence, tant imprimés que sur support informatique, CD-ROM, etc. Fonctionnement et gestion d'un service de référence.
8. *Diffusion de l'information*: 297h. Organisation de la diffusion dans un SID, produits documentaires (par exemple, dissémination sélective de l'information), formation des utilisateurs, coûts, etc.
9. *Promotion et Marketing*: 175h. Connaissance des utilisateurs, stratégie de marketing à but non lucratif. Promotion, relations publiques, animation.
10. *Dactylographie et secrétariat*: 60h.
11. *Informatique et informatique documentaire*: 160h. Notions générales d'informatique et de micro-informatique. Informatique documentaire et informatisation d'un SID. L'enseignement comprend de très nombreux travaux pratiques.
12. *Gestion*: 160h. Gestion des moyens humains, matériels et financiers d'un SID.
13. *Synthèse*: 105h. Comprendre le fonctionnement d'un SID, savoir définir ses objectifs et programmes en tenant compte de ses spécificités. Des cours à choix sur divers types de SID seront proposés, tant pour des bibliothèques, des centres de documentation que des dépôts d'archives.

Les cours sont dispensés par l'*équipe pédagogique de l'Ecole* et par des *enseignants vacataires*, profession-

nels dont la charge de cours dépasse rarement la trentaine d'heures. Chaque domaine d'enseignement est placé *sous la responsabilité d'un collaborateur de l'Ecole*, qui a pour tâche

- de coordonner la logique de l'enseignement dispensé, ce qui permet d'assurer un ordre cohérent à la présentation des notions enseignées
 - de coordonner les matières abordées, afin d'éviter répétitions inutiles et oubli
 - d'assurer la cohérence et la variété de l'évaluation.⁴
- Les vacataires n'ayant généralement pas de formation en pédagogie, l'Ecole organise des *cours de perfectionnement* et de méthodologie d'enseignement, dans le but de renforcer la «dynamique» entre enseignants et «enseignés».

Les stages⁵

Les deux principes de base régissant l'organisation des stages dans le cadre du nouveau programme sont les suivants:

- a) *Répartition des stages tout au long de la formation*, afin de faciliter l'interaction entre pratique et théorie. Ce principe découle directement du choix d'une «formation de type clinique» proposé dans les principes de base du nouveau programme. La première expérience dans un SID a lieu très tôt dans la formation, après le premier trimestre de cours.
- b) Par rapport à la situation antérieure, *la durée totale des stages passe de douze mois à sept mois*, mais des *objectifs précis* sont attribués à chaque stage en fonction des enseignements qui le précèdent et le suivent:
 - Le *premier stage* met l'accent sur l'*application des techniques professionnelles de base⁶*.
 - Le *deuxième stage* se concentre sur le *phénomène de la communication interpersonnelle en situation professionnelle*.
 - Le *troisième stage*, sur l'*application, à un plus haut niveau, des techniques professionnelles*.
 - Le *quatrième stage* est un *stage de spécialisation* dans un type de SID, dans un secteur particulier d'un SID donné, ou dans une tâche plus spécifique en relation avec la bibliothéconomie, la documentation ou l'archivistique.

Intégré à la formation, il est donc impératif que chaque stage tienne compte des enseignements qui le précèdent ainsi que des enseignements qui le suivent. Pour ce faire, l'Ecole a élaboré des «*contrats de stage*» dans lesquels figurent, pour chacun des quatre stages prévus, l'ensemble des tâches correspondant aux objectifs spécifiques du stage, répartis en catégories différentes. Ces contrats sont en quelque sorte le fil conducteur de chaque stage: ils permettent au(x) chef(s) de stage (à savoir un ou des professionnel(s) responsable(s) d'un stagiaire dans un SID) de planifier le travail du stagiaire, et à ce dernier de vérifier qu'il effectue les tâches que l'Ecole exige de lui. Néanmoins, il serait néfaste de

consacrer tout le temps d'un stagiaire à ces seuls objectifs, puisqu'il ne pourrait qu'imparfaitement appréhender le fonctionnement général du SID dans lequel il se trouve. C'est pourquoi l'Ecole a instauré le principe des «50%/50%»: la moitié des tâches effectuées par le stagiaire doivent être consacrées aux objectifs fixés dans le contrat, l'autre moitié du temps lui permettant de participer au fonctionnement général du SID, à la vie de l'institution dans laquelle il se situe.

A l'issue de chaque stage, le responsable des stages (l'un des collaborateurs de l'équipe pédagogique de l'Ecole) transmet les éléments relatifs à un étudiant particulier au responsable du domaine d'enseignement concerné, afin qu'il puisse étudier la situation individuelle de l'étudiant (un programme de travail personnalisé peut alors être mis sur pied, afin de combler les lacunes constatées). Il transmet également la liste des points marquants relevés par les étudiants aux responsables de domaines d'enseignement, afin qu'ils soient exploités, sous une forme ou sous une autre, dans le cadre des cours qui suivent le stage. Ce travail est effectué sur la base des rapports écrits rédigés par les professionnels accueillant les stagiaires et par les étudiants eux-mêmes.

Comme pour les enseignants vacataires, l'Ecole organise des *séminaires de perfectionnement* pour les chefs de stage. Cette formation vise à l'acquisition de connaissances et d'aptitudes favorables à l'accueil du stagiaire.

Les travaux de diplôme

A ce jour, le groupe de travail chargé de mener une réflexion au sujet des travaux de diplôme n'a pas encore rendu son rapport, puisque les premiers travaux de diplôme concernés ne débuteront qu'en 1993. Les remarques qui suivent restent donc provisoires. Cependant, beaucoup de travaux conserveront vraisemblablement la forme qu'ils revêtent actuellement: réalisation d'un *travail pratique dans un SID, décrit dans un*

⁴ L'Ecole s'est prononcée pour une évaluation formative des connaissances acquises par les étudiants. Elle est réalisée au sein de chaque domaine d'enseignement, chaque année (et non plus lors de sessions d'examens). Elle permet un meilleur contrôle des connaissances et, le cas échéant, rend possible la révision des notions incomplètement assimilées par un ou plusieurs étudiants. La note finale attribuée à un domaine d'enseignement est une moyenne des évaluations réalisées dans le cadre de ce domaine.

⁵ L'E.S.I.D. cherche à diversifier encore plus les SID qui acceptent ses étudiants en tant que stagiaires: nous encourageons vivement toute personne intéressée à accueillir un étudiant de l'E.S.I.D. à prendre contact avec l'Ecole, afin de recevoir un rapport détaillé sur les stages ou d'obtenir des renseignements complémentaires.

⁶ Le premier stage a lieu en janvier-février de la première année. Pour que cette expérience se déroule dans les meilleures conditions possibles, l'enseignement dispensé lors du trimestre précédent se concentre sur l'acquisition des techniques professionnelles de base (catalogage, analyse documentaire, bibliographie, etc.).

mémoire qui a pour objectif d'élargir le contexte particulier du travail, de théoriser le sujet, puis de critiquer la méthodologie utilisée et les résultats obtenus, tout en donnant une revue de la littérature disponible. A titre d'exemples, voici quelques travaux réalisés ces dernières années: «Gestion documentaire d'images sur vidéodisque: un prototype», «Papiers Claude Aubert: tri, classement et catalogage», «Création de la Bibliothèque des Musées cantonaux valaisans», «Le classement des archives de la commune de Presinge», etc.

L'Ecole désire aussi élargir ses travaux de diplôme à des recherches plus théoriques, qui permettraient aux étudiants de faire une étude scientifique sur un thème particulier, de mener une enquête auprès d'utilisateurs, d'émettre des recommandations pour la construction d'un nouveau SID, etc.

L'Ecole tient également à garantir à ses étudiants un meilleur *encadrement* lors de la réalisation du travail de diplôme. C'est pourquoi l'élaboration de ce travail est intégrée à la troisième année d'études et fait l'objet d'une attention soutenue de la part du responsable des travaux de diplôme. En outre, des cours de méthodologie, ainsi que des séminaires d'échanges de vues et de réflexion, sont proposés aux étudiants.

Titre du diplôme

Nous avons déjà vu que l'Ecole de bibliothécaires de Genève a changé de nom et que les étudiants fréquentent désormais l'Ecole supérieure d'information documentaire (E.S.I.D.), régie par un règlement entièrement remanié. Le titre du diplôme qui leur est délivré est également modifié: Diplôme en bibliothéconomie, documentation et archivistique. Cette nouvelle dénomination reflète la polyvalence de la formation, tout en correspondant aux libellés des postes offerts sur le marché de l'emploi.

Conclusion

L'Ecole a fait une campagne de promotion importante pour faire connaître son nouveau programme et les changements qui interviennent dans la profession de BDA. Elle a touché le grand public, qui a ainsi entendu parler de l'E.S.I.D. et des professions en rapport avec l'information documentaire; elle a également expliqué aux milieux professionnels concernés les modifications apportées au programme de formation.

C'est ainsi que l'Ecole a organisé une conférence de presse, laquelle a recueilli un écho favorable auprès des médias genevois et même à la Télévision suisse romande, dans le cadre du «Journal romand». Elle a aussi fait plusieurs présentations du nouveau programme auprès des comités de l'ABS, de l'ASD et de l'AAS, ainsi que dans le cadre de groupes de travail spécialisés.

L'Ecole a régulièrement informé ses étudiants actuels, mais aussi ses collaborateurs directs que sont les en-

seignants vacataires et les chefs de stage, de l'état d'avancement et des résultats des réflexions en cours. Souvent impliqués dans des groupes de travail, ils ont ainsi pu mieux appréhender les changements survenus et collaborer concrètement à la constitution du nouveau programme.

Nous ne saurions omettre de remercier ici la Direction et le Conseil de fondation de l'Institut d'études sociales, auprès desquels l'E.S.I.D. a trouvé un large soutien moral et matériel. Le Département de l'instruction publique du Canton de Genève, puis le Grand Conseil genevois qui a accepté dans ses grandes lignes les demandes budgétaires du plan quadriennal 1990-93 de l'Institut d'études sociales, ont aussi manifesté leur intérêt pour la formation des spécialistes de l'information documentaire.

De fait, le réajustement du budget de l'Ecole a permis l'engagement de deux nouveaux collaborateurs, l'achat de postes de travail supplémentaires en micro-informatique, l'acquisition d'un lecteur de CD-ROM et d'un certain nombre de disques optiques⁷.

Il aura fallu cinq années à l'Ecole de bibliothécaires pour restructurer totalement son plan de formation, en parallèle à l'accueil des volées qui se sont succédées durant cette période de réflexion, à l'encadrement des étudiants et à la gestion administrative que nécessite un établissement scolaire de ce type.

Pourtant, le processus de révision du programme n'est pas encore entièrement terminé. Il reste certaines zones d'ombre comme, par exemple, la forme précise que prendront les travaux de diplôme. Si l'Ecole est prête à accueillir les étudiants de première année qui entreront à l'E.S.I.D. dans quelques jours, son équipe pédagogique travaille encore à la mise sur pied concrète des deuxième et troisième années. Elle doit à ce sujet faire face à une difficulté majeure: le recrutement d'enseignants vacataires dans le cadre de certains domaines spécialisés, comme par exemple l'archivistique⁸.

En outre, on ne saurait concevoir la réalisation d'un nouveau plan de formation sans l'inscrire dans un *processus continu d'évaluation*, afin de «coller» le mieux possible aux objectifs qui sont à la base du nouveau programme. Ce processus d'évaluation aura certainement pour conséquence la modification de certains aspects de la formation. Il est très lourd, et exige de la part de l'équipe pédagogique de l'Ecole un recul souvent difficile à avoir, ainsi qu'un sens profond de l'autocritique. C'est dans quelques années seulement, lorsque l'E.S.I.D. aura trouvé son rythme de

⁷ Depuis près de sept ans, l'Ecole enseigne à ses étudiants la recherche en ligne; deux postes de travail sont à leur disposition.

⁸ Si vous avez envie de partager vos connaissances professionnelles, si vous vous sentez des aptitudes pédagogiques, l'Ecole vous remercie de prendre contact avec elle pour voir dans quelle mesure votre contribution pourrait s'intégrer dans son nouveau plan de formation.

croisière, que nous aurons la preuve que les professionnels issus de cette filière de formation correspondent parfaitement aux besoins de la profession et des usagers des bibliothèques, centres de documentation et dépôts d'archives.

Le processus de restructuration d'un plan de formation est sans nul doute l'une des tâches les plus absorbantes que peut connaître une équipe pédagogique et son secrétariat, mais elle est aussi une source quotidienne de satisfactions, en raison de la réflexion pleine de richesses qu'elle a nécessitée au sujet des professions en information documentaire.

Adresse des auteurs:

Yolande Estermann-Wiskott
 Michel Gorin
 Ecole supérieure d'information documentaire
 (E.S.I.D.) / IES
 28, Rue Prévost-Martin
 Case postale
 1211 Genève 4

(Zusammenfassung auf deutsch)

Verschiedene Gründe haben die Ecole de bibliothécaires de Genève zur Revision des Ausbildungsplans geführt. Vor allem ist es das Bewusstsein des Wandels, dem die Welt der Dokumentation ausgangs des 20. Jahrhunderts unterworfen ist, und die Tatsache, dass die Schule ihren Unterrichtskomplex seit Mitte der siebziger Jahre dem heutigen Stand nicht angepasst hat. Die bedeutendsten Vorgaben des neuen Programms können auf der Basis der Berichte verschiedener Arbeitsgruppen definiert werden, welche zusammengesetzt waren aus Fachleuten und Mitarbeitern der Schule.

Diese Vorgaben lassen sich in vier Punkte zusammenfassen:

1. Aufbau des Unterrichts im Hinblick auf seine allgemeine Funktion hinsichtlich des SID (Dokumentationsservice = Bibliotheken – Dokumentationszentren – Archive), die besonderen Aspekte wurden darüber nicht vernachlässigt.
2. Eine vertiefte Ausbildung bezogen auf Theorie und Praxis wurde bevorzugt.
3. Ein Schwerpunkt liegt auf der zwischenmenschlichen Kommunikation.
4. Vorbereitung der Studenten: Anpassung an die verschiedenen Arbeitsorte, an welchen sie in die Arbeit eingeführt und konfrontiert werden mit dem dem Berufsstand eigenen Wandel.

Diese grundlegenden Massnahmen haben zu einer radikalen Umbildung des Kursangebots geführt:

- Grundlegende Aufstockung der Unterrichtsstunden mit einer Aufteilung auf drei Jahre. Unterteilung des Unterrichts in dreizehn Blöcke: Parallel zu denjenigen, welche auf die berufliche Fachtechnik abzielen, wie Dokumentationsanalyse, Informatik und Dokumentationsinformatik, sei hingewiesen auf Verwaltung, Marketing und Kommunikation, usw.
- Integration der vier Teilpraktika (= sieben Monate) während des Studiums mit einer exakten Definition zur Erreichung der Ausbildungsziele; das einmonatige Praktikum des zweiten Jahres konzentriert sich auf die Kommunikation in einem SID.
- Einfügung der Diplomarbeit in die Ausbildungszeit. Die Ecole de bibliothécaires profitierte während der Neugestaltung des Programms von der aktiven Unterstützung der Direktion des Institut d'études sociales, von welchem sie verwaltungsmässig abhängig ist, und vom Erziehungsdepartement des Kantons Genf. Bei beiden hat sie die finanzielle Unterstützung gefunden, welche sie brauchte, um den neuen Ausbildungsplan auf die Beine zu stellen; die Abteilung Pädagogik der Schule beispielsweise wurde durch zwei Mitarbeiter verstärkt.

Übrigens hat die Schule eine Sensibilisierungscampagne gestartet, die auf die Veränderungen beim Herbstschulbeginn 1990/91 hinweist. Die Kundgebung richtete sich sowohl an Fachleute wie auch an ein weiteres Publikum. Zu guter Letzt hat die Schule den Namen gewechselt, um eine Ecole supérieure d'information documentaire (E.S.I.D.) zu werden, die ein Diplom im Bibliothekswesen, in Dokumentation und Archivierung aushändigt.

Die E.S.I.D. bietet ein Stoffprogramm an, welches zukünftigen Bibliothekaren-Dokumentalisten-Archivaren erlaubt, auf die Informationsbedürfnisse des Publikums einzugehen.

(Résumé en italien)

Le ragioni che hanno indotto la Scuola per bibliotecari di Ginevra a rivedere il programma di studi sono molteplici. Da un lato, vi è la presa di coscienza delle trasformazioni che investono il mondo della documentazione in questa fine di XX secolo. Dall'altro, vi è la constatazione che la Scuola non aveva proceduto a nessuna verifica del proprio insegnamento, nel suo insieme, dalla metà degli anni Settanta.

Le opzioni principali del nuovo programma sono state definite sulla scorta dei rapporti preparati dai diversi gruppi di lavoro, in seno ai quali hanno lavorato operatori del settore e collaboratori della scuola. Le principali opzioni possono essere riassunte in quattro punti:

1. strutturare l'insegnamento in funzione del SID (servizi d'informazione documentaria = biblioteche – centri di documentazione – fondi d'archivio), senza dimenticare gli aspetti specifici;
2. privilegiare una formazione basata sull'articolazione fra teoria e pratica;
3. porre l'accento sulla comunicazione interpersonale;
4. preparare gli studenti ad adattarsi ai diversi luoghi di lavoro e a fronteggiare l'evoluzione che si manifesta.

Questi obiettivi di base hanno indotto la Scuola a reimpostare radicalmente il suo ciclo di studi, provvedendo segnatamente a:

- aumentare in modo sostanziale il numero delle ore d'insegnamento con una ripartizione sull'arco di tre anni. Suddivisione dell'insegnamento in tredici campi. Oltre che i corsi di tecnica professionale, come «Analisi documentaria» e «Informatica e informatica documentaria», vi sono corsi come «Gestione», «Marketing», «Comunicazione», ecc.;
- integrare quattro turni di pratica (= sette mesi) durante gli studi, con una definizione precisa degli obiettivi professionali da conseguire; per esempio, la partita del secondo anno verterà principalmente sulla comunicazione in un SID;
- integrare il lavoro di diploma nel tempo di formazione.

La Scuola per bibliotecari ha potuto usufruire, durante tutto il processo di revisione del programma, del sostegno attivo della Direzione dell'Istituto di studi sociali, da cui dipende sotto il profilo amministrativo, e del Dipartimento della pubblica educazione del cantone di Ginevra. Questi due enti hanno assicurato gli appoggi finanziari necessari per l'allestimento del nuovo piano di studi. Due collaboratori, per esempio, sono venuti a prestare man forte al gruppo pedagogico della Scuola. Inoltre, la Scuola ha condotto una campagna di sensibilizzazione per far conoscere le modificazioni che interverranno all'inizio dell'anno scolastico 1990/91, campagna rivolta tanto agli ambienti specialistici che al grande pubblico. Da ultimo, la Scuola ha cambiato denominazione; ora, si chiama Scuola superiore d'informazione documentaria (Ecole supérieure d'information documentaire, E.S.I.D.) e rilascerà un diploma in biblioteconomia, documentazione e archivistica. L'E.S.I.D. propone un programma che consentirà al futuro bibliotecario-documentalista-archivista di rispondere nel migliore dei modi alle esigenze di informazione documentaria del pubblico.

Entwicklungsproblematik von Dokumentationsstellen – zum Misserfolg verurteilt?

Hans-Peter Jaun

Erfahrungsgemäss stellen Dokumentationsstellen die ersten Opfer von Gemeinkostenanalysen oder im Falle von Restrukturierungen eines Unternehmens oder einer öffentlichen Verwaltung dar. Welche Elemente verurteilen eine Informationsstelle zum Misserfolg? Liegt diese Entwicklung in der Natur der Sache oder gibt es Möglichkeiten und Wege, diesem «Schicksal» zu entgehen? Gestützt auf im Inland und im Ausland gesammelte Erfahrungen versucht der Autor, diese Problematik zu erhellen und auf Lösungsansätze hinzuweisen. Letztlich geht es darum, aus dem Kontrast von Misserfolg und Erfolg sich der Erfolgsfaktoren bewusst zu werden.

L'expérience montre que les services de documentation sont les premières victimes des analyses de frais généraux ou en cas de restructuration d'une entreprise ou d'une administration publique. Quels sont les éléments qui condamnent les services de documentation à l'échec? Ce développement est-il dans la nature des choses ou y-a-t-il des possibilités et des moyens d'échapper à ce sort? Sur la base des expériences récoltées en Suisse et à l'étranger, l'auteur essaie d'éclaircir ce problème et de trouver des solutions. Finalement, il s'agit de découvrir les facteurs de succès des contrastes entre les échecs et les succès.

L'esperienza dimostra che i servizi di documentazione sono le prime vittime delle analisi delle spese generali nel caso della ristrutturazione di una ditta come pure di una pubblica amministrazione. Quali sono gli elementi che condannano all'insuccesso i servizi di documentazione? Questo sviluppo sta nella natura stessa delle cose o ci sono delle possibilità o mezzi per sfuggire a questo destino? Sulla base delle esperienze raccolte in Svizzera ed all'estero, l'autore cerca di chiarire questo problema e di trovare delle soluzioni. In ultima analisi si tratta di scoprire i fattori di successo dei contrasti fra gli insuccessi ed i successi.

1. Einleitung

Die Diskussion um den Stellenwert von Dokumentationsstellen dürfte vermutlich so alt sein wie die Institution Dokumentation selbst. Seit dem Einstieg des Autors ins Aufgabengebiet der Dokumentation im Herbst 1979 entpuppt sich diese Frage als recht strittiges Thema, welches in der Regel beim Berufsbild seinen Anfang nimmt und über die modernen Arbeitsinstrumente (EDV) bis hin zum traditionellen Bild der Bibliothek reicht. Eine Diskussion, die insbesondere im Zusammenhang mit dem Berufsbild und der Ausbildungsfrage in einem beinahe hoffnungslosen Stellungskrieg zwischen konservativen und modernen Ansichten steht. In dieser tragischen Situation werden neue Diskussionselemente als echte Wohltat empfunden, wenn es ihnen gelingt, die erstarrte Optik etwas zu lösen.

Gestützt auf die im Laufe von 10 Jahren gesammelte Berufserfahrung im Bereich der Bankendokumenta-